



Jean-Pierre Levaray, *Je vous écris de l'usine*, Paris, Libertalia, 2016, 376 pages, 15 euros.

### Pétage de plomb sur la tour

L'histoire se passe dans une petite usine appartenant au même groupe que celle où je bosse. Elle est située à 15 bornes de la mienne, alors on a pas mal de contacts. Surtout qu'au fur et à mesure des restructurations, beaucoup ont valsé d'une usine à l'autre et réciproquement. Quand ils ont appris que leur usine allait fermer, l'ensemble des 88 salariés se sont mis en grève. Ils n'ont pas oublié qu'il y a vingt ans, leur dernier vrai conflit avait permis de sauver la boîte. Cette fois, il s'agit d'une grève dure, avec occupation, assemblées générales permanentes et tout ce qui va avec. L'usine est bloquée, de gros arbres ont été abattus devant l'entrée, palettes et pneus partent en fumée... Les grévistes déclarent sans trop y croire que l'usine peut continuer, mais surtout ils disent vouloir du fric pour compenser le préjudice moral. D'autant qu'ici, contrairement à mon usine où les départs se feront en préretraite, les ouvriers sont jeunes et vont subir mutations et licenciements secs. La scène se déroule alors que la grève est commencée depuis sept jours. C'est le samedi soir, cinq grévistes se retrouvent dans la salle de contrôle de l'atelier d'engrais pour l'occupation de nuit. C'est pas pareil que lorsqu'il y a du travail : quand on est en grève, on a presque l'impression que les machines nous appartiennent. Rudy, Xavier, Marc, Michel et José font tourner le café et discutent. Au bout d'un moment, Rudy annonce qu'il va faire un tour dans l'atelier, histoire de... Il se lève et quitte le réfectoire.

Ses quatre collègues le laissent partir mais ne sont pas tranquilles. Il y a trois jours, Rudy s'est suspendu en haut de la tour de l'atelier, accroché à une corde à 60 mètres au-dessus du sol. Il a fallu quatre heures pour le récupérer... C'était l'une de ces révoltes individuelles dont Rudy est familier. N'empêche que son action a été efficace : elle a permis de rameuter toute la presse régionale, qui jusqu'à présent se fichait du conflit comme de l'an 40, et d'affoler la direction générale. Les *big boss* sont venus et ont promis des avancées. Bon, quand ils ont voulu repartir, leurs quatre pneus étaient crevés... Après cette action, Rudy semblait content de lui. Il paraissait même en AG. Mais, connaissant le personnage et ses bizarreries quasi quotidiennes, personne n'avait envie d'en rajouter. Cette nuit, ça fait déjà une heure que Rudy est parti et Xavier commence à s'inquiéter. « Allô, salle de contrôle ! » C'est le haut-parleur qui crépite. Xavier répond : « C'est toi Rudy ?

— Oui !

— Qu'est-ce que tu fabriques ? On t'attend pour jouer au tarot.

— Parle plus fort, je ne t'entends pas, il y a trop de vent.

— Qu'est-ce que tu racontes ? Où est-ce que t'es encore allé ?

— Bah ! Je suis là-haut.

— Quoi ? »

Les collègues se sont tous rapprochés de la radio. « On arrive », lance José. Tout le monde cavale jusqu'en haut de la tour. Je vous dis pas comment ça peste de devoir grimper ces foutus escaliers. Ça tangué, il y a du vent et c'est éreintant. Là-haut, Rudy est juché sur le parapet. Cette fois, il n'est pas attaché. Rudy est près du vide. Il suffirait d'une folie ou d'un faux mouvement. Les quatre arrivants lui crient de ne pas faire le con.

Avant de monter, Marc a appelé les pompiers. Ils ne devraient pas tarder mais en attendant il s'agit de raisonner le copain. Rudy répond qu'il en a marre, que depuis seize ans qu'il bosse c'est la cinquième fois qu'il se mange une fermeture de boîte. À chaque fois, il y perd quelque chose. « Je me suis retrouvé dans des endroits nuls. Orléans, tu n'y penses même pas... » Il se met en équilibre sur un seul pied, les bras écartés, à faire l'avion. « Quand je suis monté, l'autre jour, je me suis aperçu que je n'avais pas peur. En fait, c'est rien de sauter. » Les pompiers arrivent, essoufflés. « J'en ai marre, continue Rudy. Et puis, on perd tout le temps. Si je saute, ça va peut-être prouver quelque chose, ça va peut-être réveiller la conscience des ouvriers. Et puis, vous aurez peut-être le droit à une prime qui portera mon nom... » Ses collègues essaient de l'amadouer. La scène dure longtemps, bien au-delà de ce que peuvent mesurer les aiguilles d'une montre. Inutile de vous dire la tension. Xavier sort sa dernière cartouche : « Et tes gosses ? » C'est peut-être ça qui ramène Rudy à la réalité. Il descend du parapet et rejoint ses copains. Les pompiers l'entourent et le conduisent à l'hôpital. Ça se termine là pour Rudy, qui ne va sans doute pas retourner à l'usine de sitôt. La fermeture va s'étaler sur deux ans, Rudy aura été le premier à péter les plombs. On sait qu'il y en aura d'autres. Et ce n'est pas seulement une affaire de statistiques. Pour info, après dix jours de grève et d'occupation, les salariés ont obtenu une prime de 350 euros net par mois jusqu'à la fermeture du site, qui s'ajoutera aux autres primes liées au plan de restructuration. Comme quoi, lorsqu'un groupe industriel ou financier comme Total veut charcuter une boîte, il est prêt à allonger du fric. Bonnes vacances !

Juillet-août 2006.

## **Démocratie patronale**

J'sais pas comment vous dire. C'est au sujet des relations sociales dans ma boîte. Y a quelque chose qui a changé au cours des derniers mois. C'est pas pour dire que c'était mieux avant, loin s'en faut, mais désormais, c'est à couteaux tirés. Les rapports sont houleux, presque violents et ça n'étonne plus personne dans l'usine, toute cette série de séquestrations et autres. Après avoir eu des patrons paternalistes, ou gestionnaires, là on a droit à un directeur plutôt patriarcal. Il semble croire que lui seul détient la vérité et que nous ne sommes que des bœufs. Le « dialogue social », pour lui, c'est juste asséner ses vérités et que nous appliquions sans broncher. Une séance de « négociations » consiste à ce qu'il entende les revendications et dise ensuite : « Bon, maintenant, voilà ce que vous devrez dire aux salariés : c'est ma volonté. » Et il n'y a aucune réponse concrète, juste des infos pseudo-économiques ânonnées. On sait qu'au jeu des négociations, on est toujours un peu perdant, mais là, c'est le bouquet.

Un type « droit dans ses bottes » qui applique sans réfléchir les directives de la direction générale.

Je ne sais pas si c'est comme ça que sont formés les nouveaux directeurs dans les stages de management, si c'est parce que la DG veut nous casser (le site de Rouen étant plus revendicatif que les autres), ou si c'est une façon d'être naturelle chez Total, dont notre groupe est une filière.

Le directeur, le doigt sur la couture du pantalon, applique sans se préoccuper du comment et du pourquoi, ni de comment nous, prolos, acceptons ou pas. « C'est comme ça » semble être sa philosophie. Il n'est plus qu'une boîte aux lettres qui n'a aucun pouvoir.

Évidemment, pour un cadre de ce niveau, ne plus être qu'un appliquant crée des problèmes d'ordre psychologique qui le rendent encore plus rigide.

Cette façon d'être s'est imposée petit à petit, avec une direction générale parisienne particulièrement réac. Le PDG disant quasiment à chaque réunion : « La démocratie s'arrête aux bornes de l'entreprise », ce qui n'est pas une information, mais qui, à force d'être asséné, donne une idée des gens qui nous dirigent. Les autres patrons la jouent un peu plus hypocrites et pousseraient des cris d'orfraie si on leur disait qu'ils ne sont pas démocrates. Là, au moins, les choses sont claires et ça met dans l'ambiance.

Du coup, le climat dans la boîte est à la colère. Partout, dans tous les secteurs, ça grogne et il y a quasi quotidiennement des mouvements sporadiques de grève ou de refus de travail. Même les cadres et les contremaîtres s'en mêlent et s'énervent face au directeur, sentant bien que ça va devenir de plus en plus difficile de tenir les gars et de se faire respecter. Ça grogne d'autant plus que le dernier conflit de décembre a été maté durement et qu'aujourd'hui la direction se trouve avec trois procès devant les prud'hommes sur le dos, ainsi qu'une plainte de l'Inspection du travail.

Pour essayer de calmer le jeu, le directeur a instauré une politique de primes octroyées suivant de tels critères qu'elles aggravent encore davantage les choses. Il a voulu pousser au bout la logique du libéralisme, mais, c'est bête pour lui, il s'est encore fourvoyé et ce n'est pas tendance actuellement.

Depuis, vous passez dans n'importe quel secteur, bureau et atelier de l'usine et vous tombez sur des gens qui veulent faire la peau du dirlo. Il y en a qui parlent de coup de boule, d'autres qui sont plus radicaux. On parle aussi de goudron et de plumes. « Comment se débarrasser de son patron ? » est devenu le questionnement récurant. Reste à franchir le pas. C'était l'ambiance dans l'usine ce mois-ci.

Mai 2009.

### **Procès AZF : dégoûtés !**

Le 19 novembre, je descends à Toulouse pour le verdict du procès d'AZF avec un copain, Pascal, qui a suivi le procès tout du long. Nous avons rencard le midi, au Bijou, restau aux allures de QG pour les militants des associations de sinistrés. Les rencontres se passent bien, nous nous connaissons déjà et nous partageons des points de vue communs. L'envie est forte pour tous de voir Total et Grande Paroisse inculpés. Même si l'on n'est jamais sûr avec la « justice », il règne un climat de confiance : les débats, lors du procès, ont bien montré que l'explosion d'AZF était due à des mélanges malencontreux de produits qui n'auraient jamais dû se croiser dans le même hangar.

En début d'après-midi nous nous retrouvons salle Jean-Mermoz. Il y a un peu moins de monde que lors du procès (700) mais pas mal de flics, des huissiers pour nous contrôler, beaucoup de journalistes, aussi. J'y aperçois quelques anciens collègues d'AZF victimes de l'explosion et qui se

situent du côté « partie civile ». Il y a également Jacques Mignard de Mémoire & Solidarité, qui a pris fait et cause pour Total. Il est entouré de quelques vieux salariés de l'usine qui semblent avoir pris leur retraite bien avant la catastrophe.

Dans la salle, beaucoup de victimes encore marquées, quelques personnes handicapées et d'autres qui ont l'air d'avoir tout perdu et rien retrouvé.

Je croise le directeur général de Grande Paroisse. Échange de regards peu aimables des deux côtés. À 15 heures pétantes, l'audience commence. Le président du tribunal, Thomas Le Monnyer, fait un résumé des attendus, soit un dossier de 270 pages. Son intervention dure une heure quarante. Dans un premier temps, il annonce l'irrecevabilité de Total comme accusé. On s'en doutait, l'ex-PDG a tellement chargé sa filiale qu'il ne pouvait en être autrement. Ensuite, le juge égrène toutes les fautes de Grande Paroisse et de la direction du site : le manque d'étude de danger, les produits qui n'auraient jamais dû être stockés au même endroit, les négligences, l'organisation du travail avec les sous-traitants, etc.

Dans la salle, côté partie civile, à l'écoute de cet énoncé, on a le sourire aux lèvres. Tant de choses qu'on a dénoncées après l'explosion et lors de réunions du Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT). On s'échange des clins d'œil avec des collègues de la chimie venus de Bordeaux, Marseille, Lens et avec les membres des associations. On va gagner, c'est sûr. Le juge dénonce encore l'enquête interne diligentée par Total comme ayant servi à brouiller les pistes, voire à dissimuler certains résultats compromettants. Le juge accuse les « enquêteurs » de ne pas avoir communiqué la totalité de leurs travaux et de ne pas avoir répondu aux obligations de renseigner les pouvoirs publics. Il parle de « tromperie ». Le tribunal rejette enfin la piste de l'attentat, car il n'a été trouvé aucune trace d'explosif, ni de caractère sérieux de préparation d'attentat. Tout va dans notre sens, et on s'attend à fêter la victoire dans les heures qui viennent. Mais le juge change de ton, plutôt mal à l'aise. Il dit que, malgré tout ça, il n'arrive pas à démontrer la causalité entre tous les manquements à la sécurité et les dommages causés. Seul le contenu de la benne où aurait eu lieu le mélange explosif aurait permis de le prouver. Le président du tribunal dit que son intime conviction est celle du mélange de produits mais que sur le plan pénal il faut des faits. Du coup Le Monnyer prononce la relaxe de Grande Paroisse et du directeur d'AZF. Une clameur monte. On est tous dégoûtés. Quatre vieux salariés d'AZF applaudissent. Une femme sort en criant « C'est une honte », elle est aussitôt entourée de journalistes et de photographes. Les flics se pointent aux portes de la salle, au cas où l'on manifesterait notre colère. Nous sortons de la salle, vite, avec une impression d'étouffer. C'est comme si on avait reçu un coup de poing. Comme si c'était la deuxième catastrophe d'AZF. Des gens pleurent, crient. Je vois un membre de Plus jamais ça, ni ici ni ailleurs avec les larmes aux yeux. Putain ! Trente et un morts, des milliers de blessés, une ville en état de choc, mais les riches et les patrons s'en sortent avec le bénéfice du doute ! On aimerait bien que le « bénéfice du doute » s'applique plus souvent et pour les pauvres. Combien de mois de prison pour une poubelle brûlée ?

Voilà, Total et les autres industriels vont pouvoir continuer leurs activités, raconter qu'ils font tout pour la sécurité mais laisser les choses se dégrader. Cette année, rien que sur les sites de Total en France, il y a eu quatre morts, des dizaines de blessés et des alertes à la pollution. Une nouvelle catastrophe peut avoir lieu à tout moment. Le lendemain, le Parquet fait appel, parce qu'une telle catastrophe ne peut pas déboucher sur une relaxe, mais comment croire dans la justice, dès lors qu'elle s'échine à ressembler à sa propre parodie ?

Décembre 2009.